

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

HappyFarm® Pour-On (HF1020)  
Identifiant unique de formulation : TKT2-10RJ-2002-MYDV

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

##### Secteurs d'utilisation [SU]

Biocide  
Approbation fédérale: CH Z N 7218  
Usage industriel; pour plus d'informations, voir la fiche technique.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant/fournisseur :** Agro Weber AG  
**Rue :** Chräbelstrasse 9  
**Code postal/Lieu :** 6410 Goldau SZ  
**Téléphone :** 041 855 20 80  
**Contact pour informations :** info@agrishop.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Kurz-Nr. in der Schweiz (24h): 145;  
Telefon: +41 44 251 51 51

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 ; H317 - Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 ; Peut provoquer une allergie cutanée.  
Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Aquatic Acute 1 ; H400 - Danger pour l'environnement aquatique : Aigu 1 ; Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Aquatic Chronic 1 ; H410 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 1 ; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Danger pour la santé (GHS08) · Environnement (GHS09) · Point d'exclamation (GHS07)

##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5  
3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMÉTHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHÉNOXYBENZYLE ; N°CAS : 52645-53-1  
CITRAL ; N°CAS : 5392-40-5  
EUGENOL ; N°CAS : 97-53-0

##### Mentions de danger

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P331 NE PAS faire vomir.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P405 Garder sous clef.

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

### Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487078-27-xxxx ; N°CE : 232-455-8 ; N°CAS : 8042-47-5

Poids :  $\geq 60 - < 70$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

DIÉTHYLTOLUAMIDE (ISO) ; N°CE : 205-149-7 ; N°CAS : 134-62-3

Poids :  $\geq 5 - < 10$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 Aquatic Chronic 3 ; H412

Limites de concentrations spécifiques  
: (ETA - par voie orale : 1892 mg/kg)

PIPERONYLBUTOXID ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119537431-46-xxxx ; N°CE : 200-076-7 ; N°CAS : 51-03-6

Poids :  $\geq 1 - < 5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Limites de concentrations spécifiques  
: (M=1)

3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMÉTHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHÉNOXYBENZYLE ; N°CE : 258-067-9 ; N°CAS : 52645-53-1

Poids :  $\geq 1 - < 5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Acute Tox. 4 ; H332 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Limites de concentrations spécifiques  
: (M=1000)

CITRAL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119462829-xxxx ; N°CE : 226-394-6 ; N°CAS : 5392-40-5

Poids :  $< 0.5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319

2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRÉSOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119565113-46-xxxx ; N°CE : 204-881-4 ; N°CAS : 128-37-0

Poids :  $< 0.5$  %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

EUGENOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119971802-33-xxxx ; N°CE : 202-589-1 ; N°CAS : 97-53-0

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Poids : < 0.5 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Sens. 1B ; H317 Eye Irrit. 2 ; H319

## Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

#### Après contact avec les yeux

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

#### En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### Informations pour le médecin

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Produits de combustion dangereux

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection totale.

### 5.4 Indications diverses

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Supprimer l'affluence des matières inflammables. Sur le lieu d'incendie, seule le sauvetage d'urgence est autorisé.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Evacuer les personnes en lieu sûr. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter d'inhaler les brouillards et les vapeurs. Eloigner les personnes non protégées et évacuer en lieu sûr.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Endiguer l'écoulement des fluides avec du matériel approprié, (par exemple de la terre). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières, lacs ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Retenir l'eau insalubre ayant servi à combattre l'incendie

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Prélever mécaniquement et éliminer selon les directives Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Endiguer et pomper les grandes quantités dans des réservoirs appropriés.

#### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Evacuation: voir rubrique 13 Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à prévoir suffisamment de pièces et de zones de travail ainsi qu'une bonne aération. Utiliser des appareils résistant aux solvants. Ne pas aspirer les vapeurs / les aérosols. Transvaser sans perte.

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Observer toutes les règles préventives de protection contre les incendies. Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Garder le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais. Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. Utiliser des récipients résistant aux solvants. Assurer une bonne aération aussi au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Classe de stockage (TRGS 510) ( D ) : 10

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients, qui correspondent à l'emballage d'origine. Observer les remarques sur l'étiquette. Protéger de la chaleur, du gel et du rayonnement direct du soleil. Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5

Type de valeur limite (pays d'origine) MAK ( CH )

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

:  
Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur limite : 5 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : SSC  
Version : 29.01.2024

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 ( D )

:  
Paramètre : A: fraction respirable  
Valeur limite : 5 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 4(II)  
Remarque : Y  
Version : 12.06.2023

2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRÉSOL ; N°CAS : 128-37-0

Type de valeur limite (pays d'origine) MAK ( CH )

:  
Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur limite : 10 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : C1#B SSC  
Version : 29.01.2024

Type de valeur limite (pays d'origine) STEL ( CH )

:  
Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur limite : 40 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : C1#B SSC  
Version : 29.01.2024

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 ( D )

:  
Paramètre : E: fraction inhalable  
Valeur limite : 10 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 4(II)  
Remarque : Y  
Version : 12.06.2023

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

Porter des lunettes de protection.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants résistant aux solvants.

**Matériau approprié** : PVA (alcool polyvinylique) NBR (Caoutchouc nitrile)

**Temps de pénétration** : Le temps de pénétration exact est à déterminer avant par le fabricant des gants de protection et à respecter.

##### Protection corporelle

Vêtement de protection.

#### Protection respiratoire

Protection respiratoire recommandée.

### Remarques générales

Se laver les mains avant une pause et après le travail. Enlever les vêtements souillés, imprégnés Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Prévoir une bonne aération. Peut être atteint avec l'aménagement d'un locale ou par l'aération générale.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide

Couleur : bleu

Odeur : caractéristique

#### Caractéristiques en matière de sécurité

Point initial d'ébullition et  
intervalle d'ébullition : ( 1013 hPa ) > 150 °C

Point éclair : > 61 °C

Miscibilité avec l'eau non miscible

pH : non applicable

### 9.2 Autres informations

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2 Stabilité chimique

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles

Des moyen d'oxydation fort.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 ( PIPERONYLBUTOXID ; N°CAS : 51-03-6 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : 4570 mg/kg

Paramètre : DL50 ( PYRÉTHRINE ; N°CAS : 8003-34-7 )

Voie d'exposition : Par voie orale

Espèce : Rat

Dose efficace : 200 mg/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 ( PIPERONYLBUTOXID ; N°CAS : 51-03-6 )

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : > 5.9 mg/l

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Temps d'exposition : 4 h

## Corrosion

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Pas d'effet d'irritation. L'exposition répétée ou prolongée peut provoquer dégraissage ou irritation de la peau avec dermatitis ou d'autres problèmes dermatiques.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas d'effet d'irritation. Pas d'effet d'irritation.

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Aucune sensibilisation connue.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Informations complémentaires

Le produit n'a pas été testé. Les caractéristiques toxicologiques ont été déduit des composants.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	LL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation :	Acute (short-term) fish toxicity
Dose efficace :	> 1000 mg/l
Temps d'exposition :	96 heure(s)
Méthode :	OCDE 203
Paramètre :	LL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )
Espèce :	Leuciscus idus (aunée dorée)
Paramètres d'évaluation :	Acute (short-term) fish toxicity
Dose efficace :	> 10000 mg/l
Temps d'exposition :	96 heure(s)
Méthode :	OCDE 203

##### Toxicité aquatique aigüe (à court terme) pour les crustacés

Paramètre :	LL50 ( HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5 )
Espèce :	Acute (short-term) daphnia toxicity
Paramètres d'évaluation :	Acute (short-term) fish toxicity
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	48 heure(s)
Méthode :	OCDE 202

##### Toxicité aquatique aigüe (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre :	EC50 ( PIPERONYLBUTOXID ; N°CAS : 51-03-6 )
Espèce :	Daphnie
Paramètres d'évaluation :	Acute (short-term) daphnia toxicity
Dose efficace :	0.51 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 12.8 Autres informations écotoxicologiques

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 12.9 Estimation/classification

Catégorie de pollution des eaux 2 (D): polluant. Catégorie de pollution des eaux 3 (D): très polluant. Le produit contient ni de composants organiques halogénés ni de métaux lourds.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

#### Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. ( PIPERONYLBUTOXID · 3-(2,2-DICHLOROVINYL)-2,2-DIMÉTHYLCYCLOPROPANECARBOXYLATE DE M-PHÉNOXYBENZYLE )

#### Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ( PIPERONYLBUTOXID · PERMETHRIN (ISO) )

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ( PIPERONYLBUTOXID · PERMETHRIN (ISO) )

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 9  
Code de classification : M6  
Danger n° (code Kemler) : 90  
Code de restriction en tunnel : -  
Dispositions particulières : LQ 5 l · E 1 · ADR : - (SP 375 <= 5 l/kg)  
Étiquette de danger : 9 / N

#### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9  
Numéro EmS : F-A / S-F  
Dispositions particulières : LQ 5 l · E 1 · IMDG : - (SP 2.10.2.7 <= 5 l/kg)  
Étiquette de danger : 9 / N

#### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On  
Date d'exécution : 07.03.2024  
Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

Classe(s) : 9  
Dispositions particulières : E 1 · IATA : - (SP A197 <= 5 l/kg)  
Étiquette de danger : 9 / N

## 14.4 Groupe d'emballage

III

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 40, 75

##### Directives nationales

##### Technische Anleitung Luft (TA-Luft) ( D ) :

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

##### Classe risque aquatique

Classification selon AwSV - Classe ( D ) : 3 (Présente un très grave danger pour l'eau.)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] - Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage · 03. Composants dangereux · 08. Valeurs limites au poste de travail · 15. Classe risque aquatique

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

# Fiche de données de sécurité

conforme règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

agro weber 

Nom commercial du produit : HappyFarm® Pour-On

Date d'exécution : 07.03.2024

Date d'édition : 15.03.2024

Version (Révision) :

5.0.0 (4.0.0)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

## 16.7 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.